

# Les universités et les classements internationaux : victimes ou complices ?\*

Jean Winand

*Any number beats no number<sup>1</sup>*

Chaque année paraissent les principaux classements universitaires. Depuis quelque temps, la presse généraliste s'en fait largement l'écho, pointant la moyenne générale du pays et relevant les écarts à la hausse ou à la baisse. Plutôt que la publication quotidienne des cours boursiers, c'est à l'émoi suscité par la sortie des guides gastronomiques que la parution des classements universitaires fait penser. Dans les deux domaines, il existe plusieurs systèmes de classement, dont les résultats sont plus ou moins convergents, parfois avec des écarts importants, ce qui fait que chacun peut espérer trouver son bonheur dans un type de classement qui lui serait plus favorable. Certaines universités mettront ainsi en avant leur position avantageuse dans le classement des jeunes universités, dans celui des universités soucieuses de leur impact environnemental, ou encore dans celui des universités les plus innovantes.

## Un contexte favorable au classement et à la compétition

L'engouement de la grande presse et du grand public reflète un intérêt plus général pour les classements en tout genre. Ceux des universités ne sont en effet pas un phénomène isolé ; ils s'insèrent dans un environnement global qui les sublime. C'est une chose évidente dans le sport professionnel, dont c'est une des finalités : les clubs, les joueurs, les pays, tout fait l'objet de hiérarchies dans lesquelles entrent beaucoup de passion et plus encore d'enjeux financiers<sup>2</sup>. Le petit monde de l'enseignement n'est pas en reste. La presse européenne a ainsi découvert les enquêtes PISA, qui proposent un classement par pays de l'enseignement secondaire. Ce dernier fait également parfois l'objet de classements nationaux. En France, par exemple, on propose régulièrement des palmarès des meilleurs lycées (généralement fondés sur le taux de réussite au baccalauréat), des meilleures classes prépa, etc.

Certaines disciplines sont entrées dans des systèmes d'accréditation, qu'on peut assimiler à des classements, même s'il s'agit plutôt d'un phénomène de club. L'important est ici d'en être, de faire partie du réseau, ce qui conditionne fortement le recrutement des étudiants et des membres du corps professoral. Les écoles de commerce, mais aussi, dans un tout autre domaine, les facultés de médecine vétérinaire gardent en permanence un œil sur leurs accréditations.

Les enseignants-chercheurs sont également hiérarchisés en fonction de leurs performances en recherche. Des classements fondés sur le nombre de leurs publications et de leurs citations nous assurent très sérieusement que tel chercheur occupe le n-ième rang dans la hiérarchie mondiale de telle discipline. Enfin, dernier phénomène qui relève parfois de la culture de l'entre-soi, l'appartenance à un réseau d'universités est un des nombreux moyens par lesquels un établissement essaie d'améliorer son positionnement sur la scène internationale. On peut penser ici à des regroupements informels fonctionnant par co-optation, comme l'Ivy League aux États-Unis, mais aussi à des réseaux officiels comme le très récent programme européen Erasmus+ qui a vu émerger un peu plus de quarante alliances d'universités.

C'est donc dans ce contexte très général que s'inscrit la hiérarchisation. Dans la communauté universitaire, ils sont plutôt considérés avec méfiance, quand ce n'est pas avec une franche hostilité, peut-être plus vive dans le domaine des sciences humaines et sociales. On s'attachera ici à montrer comment fonctionnent les classements, à voir à quoi ils peuvent servir, avant d'en venir à quelques observations critiques qui serviront de conclusion.

## Les classements : comment ça marche ?

---

\* Je remercie Elena Chane Alune (cellule Radius de l'Université de Liège) pour son aide dans la préparation de ce texte, ainsi qu'Arthur Bodson pour son amicale et bienveillante relecture.

<sup>1</sup> Traduit un peu librement : « n'importe quel nombre est préférable à l'absence de nombre ».

<sup>2</sup> On notera ici la tentative, non encore aboutie, de créer une super ligue européenne de football.

Avant toute chose, pour comprendre le fonctionnement et la finalité des palmarès universitaires, il faut être conscient qu'ils ont été conçus pour évaluer et promouvoir le modèle d'enseignement supérieur tel qu'il est pratiqué dans les pays anglo-saxons. Un simple coup d'œil à la liste des cinquante meilleures universités, selon la classification, révèle que ce sont les établissements des États-Unis et de Grande-Bretagne ainsi que du Commonwealth (essentiellement le Canada et l'Australie) qui occupent les plus hautes marches du podium. On notera toutefois une percée significative de la Chine. On sait que le gouvernement chinois en a fait une de ses priorités. Aussi, avec l'esprit de suite qui les caractérise, les Chinois ont décidé d'investir des moyens considérables pour placer dix universités dans le top 100.

Le deuxième élément à garder à l'esprit est que cette hiérarchisation ne s'occupe quasiment que de la recherche. La qualité de l'enseignement, la qualité de la vie étudiante, l'insertion professionnelle des diplômés sont des questions largement laissées en dehors de leur champ d'investigation.

Il existe aujourd'hui une vingtaine de classements. Trois d'entre eux jouissent d'une renommée internationale qui éclipse de beaucoup l'influence des autres. Il s'agit de ARWU-Shanghai, THE-WUR et QS-WUR. Ils explorent trois domaines : essentiellement la production scientifique et la réputation de l'établissement, et de manière indirecte l'enseignement. Le tableau ci-dessous donne la répartition des critères regroupés en cinq catégories : la notoriété, la recherche, l'enseignement, l'internationalisation, l'innovation et une catégorie « autres », qui n'est mobilisée que dans l'ARWU<sup>3</sup>.

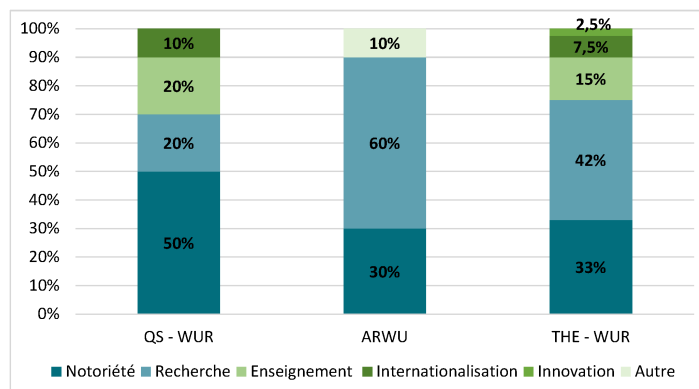


Figure 1. Comparatif des critères de classement QS-WUR, ARWU et THE-WUR  
(source Cellule Radius – ULiège)

Trois constatations sautent immédiatement aux yeux : tout d'abord, la pondération varie considérablement d'un classement à l'autre ; ensuite, à y regarder de plus près, tous les critères ne sont pas présents dans tous les classements. Enfin — mais on ne peut entrer dans tous les détails —, les facteurs qui composent un critère ne sont pas identiques pour tous les classements. Par exemple, il faut comprendre par internationalisation la proportion de personnel académique international pour le QS-WUR, mais la proportion de publications avec co-auteurs internationaux dans le THE-WUR. La notoriété se calcule en fonction d'une enquête auprès des académiques ou auprès des employeurs, mais peut aussi ne retenir que les prix prestigieux, comme le Nobel ou la médaille Fields. De même, la recherche peut s'évaluer uniquement par la production scientifique des chercheurs (en gros l'indice-h, dans le QS-WUR et le THE-WUR), ou tenir compte du nombre de docteurs (THE-WUR), du montant des financements obtenus ou se focaliser sur les chercheurs les plus cités (ARWU). Bref, il ressort de tout cela une grande hétérogénéité. Un point commun toutefois : quand il n'est pas totalement absent du calcul (ARWU), l'enseignement est le parent pauvre, apprécié à hauteur de 20 % (QS-WUR) ou 15 % (THE-WUR) du total<sup>4</sup>.

Devant le défi que représente l'agrégation de données concernant plusieurs milliers d'établissements, les sociétés de classement dépendent de tiers pour alimenter leurs bases de données. La mesure de la production scientifique se fait pour l'essentiel en se basant sur les données fournies par des plates-formes d'information

<sup>3</sup> Il s'agit de la moyenne pondérée des scores obtenus dans les autres indicateurs par le personnel académique. Le classement de U-Multirank, financé par l'UE, peine encore à trouver sa place sur la scène internationale. Cf. texte suivant pour plus de détails sur les différents classements.

<sup>4</sup> Depuis peu, les principales sociétés de rankings proposent des classements par domaines. Si la méthodologie reste fondamentalement la même, des problèmes spécifiques surgissent concernant la délimitation des domaines.

scientifique, comme Web of Science et Scopus, qui sont les plus consultées. La réputation des établissements est réalisée par une enquête auprès des pairs. Enfin, les données concernant l'enseignement sont fournies par les établissements eux-mêmes à qui on demande essentiellement des données chiffrées concernant les étudiants et les encadrants. Ces méthodes d'acquisition des données comportent toutes de nombreux biais, dont il importe d'être conscient.

### ***La mesure de la production scientifique***

Le caractère automatique de l'acquisition des données, via des bases spécialisées, donne une apparence de garantie éthique et de sérieux scientifique. Qu'en est-il au juste ? On distinguera ici des problèmes liés à la prise en compte des domaines de la science et au calcul de leurs performances.

Ainsi que cela a été maintes fois dénoncé, tous les domaines de la recherche ne bénéficient pas de la même attention. Le secteur des sciences humaines et sociales est notoirement sous-représenté. La contribution de ses chercheurs pèse donc très peu — voire pas du tout dans certains champs disciplinaires — dans le calcul des classements. On en connaît les causes principales : les monographies, chapitres d'ouvrages, éditions de textes, articles d'encyclopédie ne sont pas pris en compte. Seules importent les revues. Encore faut-il qu'elles soient indexées, ce qui est loin d'être toujours le cas dans les sciences humaines. Les publications dans des langues aussi exotiques que le français, l'allemand ou l'italien — ne parlons pas du danois ou de l'arabe — sont d'autres facteurs aggravants qui pénalisent ce type de science.

Le calcul des performances des chercheurs appelle aussi quelques commentaires. On ne s'étendra pas ici sur le poids démesuré accordé par certains organismes de classement à des prix scientifiques prestigieux comme le Nobel ou la médaille Fields. Outre le fait que ces prix ne sont décernés que dans quelques catégories, on a relevé depuis longtemps le côté artificiel de créditer une université d'un prix Nobel quand il est en réalité le fruit d'un travail réalisé dans une autre université. C'est là un des effets du mercato scientifique. De même, l'université conserve les points de son prix Nobel tant que le lauréat est en vie, ce qui finit par ne plus dire grand-chose de la qualité d'un établissement plusieurs dizaines d'années après une découverte nobélisable.

Sinon, le calcul de la performance en recherche se fait généralement en agrégeant les performances individuelles des chercheurs affiliés à un établissement (Gingras, 2015)<sup>5</sup>. Cela se fait en combinant le nombre de publications dans des revues indexées — il faut le préciser à nouveau —, le nombre de citations et le facteur d'impact de la revue. Le calcul du fameux h-index a fait l'objet de nombreux débats (Courtault et al, 2010)<sup>6</sup>. Fondamentalement, les positions se cristallisent en deux pôles : on trouve d'une part ceux qui pensent qu'il est possible de mesurer scientifiquement la production scientifique, même si des améliorations doivent encore être apportées aux méthodes de calcul, et d'autre part, ceux qui pensent que toute tentative est vouée à l'échec parce que les prémisses sont irrémédiablement faussées. Sans prendre ici une position radicale ou dogmatique, on peut relever quelques points d'attention.

Tout d'abord, le classement des revues ne va pas nécessairement de soi. Le facteur d'impact d'une revue mesure le nombre de citations de tous les articles de la revue divisé par le nombre d'articles sur une période de deux ans. La fenêtre temporelle très courte — deux ans — favorise les sciences à évolution rapide (sciences du vivant, sciences et techniques) par rapport aux sciences plus lentes (sciences humaines et sociales). Quant à l'influence sur les classements exercée par les grands éditeurs, propriétaires de certains titres prestigieux, elle est diffuse mais réelle. Au vu des prix pratiqués à l'entrée (droit de publier) et à la sortie (prix de l'abonnement), il est de l'intérêt de ces groupes mondiaux de conserver des facteurs d'impact élevés. Cela se comprend aisément.

Ensuite, le calcul du h-index ne fait pas trop de différence entre les publications à un seul auteur ou à auteurs multiples, entre les citations positives et négatives, et ne repère pas les autocitations, par ailleurs encouragées par certains éditeurs pour des raisons commerciales (cartel de citations)(Gingras, 2014 et 2015).

---

<sup>5</sup> On passera également sous silence les problèmes liés à l'affiliation des enseignants-chercheurs. Par exemple, un scientifique qui partage son temps de manière inégale entre deux établissements (90 %-10 %) « offre » sa production scientifique de manière égale aux deux institutions, quand bien même il ne mènerait sa recherche que dans celle qui est son référent principal. Pire, certaines institutions sont prêtes à payer des Highly Cited Researchers pour figurer nominalement sur les listes de leur établissement (Gingras, 2015).

<sup>6</sup> Voir Courtault, Rimbaux & Zhu Tong (2010), pour une explication du calcul, et pour une application très utilitariste dans le domaine des écoles de commerce.

Étant donné la méthode de calcul<sup>7</sup>, deux chercheurs ayant le même indice-h peuvent avoir des profils très différents : l'un peut publier peu et être très cité, l'autre publier beaucoup et être peu cité. Par ailleurs, la comparaison des indices-h entre disciplines n'a aucun sens : un indice de 20 peut signaler une valeur vraiment exceptionnelle dans un domaine (par exemple, la psychologie), mais rester relativement moyen dans un autre (par exemple, les sciences physiques)(Ferrand, 2007). Additionner les indices-h de tous les scientifiques d'un établissement pour les comparer à ceux d'un autre établissement revient donc à comparer des pommes et des poires.

Pour être cité, mieux vaut publier des *guidelines*, c'est-à-dire des manuels de procédure, que des articles sur des sujets originaux, et mieux vaut s'occuper de sujets à la mode de portée internationale, sur lesquels tout le monde travaille, parce que cela aura un effet direct sur le nombre de citations. Un article de qualité moyenne en anglais sur l'impact économique de la crise Covid a plus de chance de trouver des lecteurs qu'une étude pointue, en français, sur les dialectes du bas breton. Du reste, certains l'ont bien compris puisqu'il existe des techniques pour augmenter son h-index. C'est ainsi qu'il est préférable de publier dix articles médiocres cités dix fois, ce qui donne un indice-h de 10, que de publier trois articles qui seront cités chacun plusieurs dizaines de fois (indice-h de 3). Évaluée à cette aune, la situation du spécialiste du bas breton paraît sans issue.

### ***De la réputation des établissements***

Une partie non négligeable des classements intègre une enquête de notoriété pouvant compter jusqu'à 50 % du résultat final. Les questions qui se posent immédiatement ici sont de trois ordres : qui est contacté pour répondre à l'enquête ? Sur quoi portent les questions ? Qui répond effectivement ?

Ceux qui sont contactés pour participer à ce type d'enquête ne le sont pas par le simple fruit du hasard. Il existe des listes préétablies qui tiennent elles-mêmes compte de critères de notoriété. Les universités demandent régulièrement à leur personnel de soumettre des listes courtes (généralement cinq personnes) qui contiennent les noms de contacts privilégiés dont on peut penser qu'ils mentionneraient favorablement l'établissement. Comme on le voit, les phénomènes de réseautage trouveront ici amplement matière à déployer. Les universités qui font partie de réseaux, consortiums ou ligues diverses incitent régulièrement leurs membres à favoriser leurs partenaires.

La manière dont les questions sont posées est rarement neutre. Il y a une différence entre demander de manière générale quelles sont les universités les plus connues (enquête sur la notoriété d'une marque, comme cela se fait en marketing), quelles sont les universités qui comptent dans le domaine de recherche de la personne consultée ou les universités avec lesquelles la personne a effectivement noué des partenariats pour la recherche ou l'enseignement.

Le taux de réponse à ce type d'enquête n'est pas ouvertement publié. Il est à craindre qu'un bon nombre d'enseignants-chercheurs, soit par conviction, soit par manque de temps ou désintérêt, ne prennent pas la peine de réagir à ces questionnaires, en dépit (ou à cause) des appels de l'institution à se mobiliser. On peut donc légitimement se questionner sur la validité statistique des résultats.

### ***De l'enseignement***

Les classements qui évaluent l'enseignement ne le font que de manière très indirecte. Il s'agit en effet de mettre en relation une série de données chiffrées dont on pense qu'elles sont des indices d'un enseignement de qualité. Par exemple, le ratio entre le nombre des membres du personnel et le nombre d'étudiants devrait fournir un indice sur la qualité de l'encadrement (plus le dénominateur est petit, meilleur serait l'enseignement).

Pour tirer de telles conclusions, les sociétés de classement dépendent des données fournies par les établissements. La méthode comporte à tout le moins trois types de biais. Tout d'abord, tout le monde ne comprend pas de la même manière ce qu'est un étudiant et ce qu'est un encadrant. Par exemple, un doctorant doit-il être comptabilisé comme un étudiant ou un encadrant ? Un postdoctorant qui revient dans son université d'origine pour prendre un poste académique peut-il être assimilé à un recrutement étranger, plus favorable pour les classements ? Les nombreux chercheurs travaillant sur des contrats en dehors du budget ordinaire de l'université doivent-ils être comptabilisés ? Comme on le voit, les paramètres qui peuvent influencer l'image qu'on se fait d'une université sont largement matière à interprétation. À cela s'ajoute le

---

<sup>7</sup> L'indice-h correspond au nombre le plus élevé de citations équivalant au nombre d'articles possédant ce nombre de citations. Le calcul a pour effet de gommer les extrémités de la courbe. Un seul article avec un nombre de citations extraordinairement élevé est sans effet sur l'indice-h.

fait que certains établissements ont délibérément cherché à gonfler ou à falsifier leurs données<sup>8</sup>. Sans aller jusque-là, il existe une véritable ingénierie dans ce domaine, de la même façon qu'on peut parler d'optimisation dans les matières fiscales.

### **Les classements : pour quoi faire ?**

En dépit des nombreuses interrogations, des doutes que l'on peut émettre sur leur méthodologie, sur leurs valeurs éthiques aussi quelquefois, les classements ne semblent pas totalement dépourvus d'attrait aux yeux de certains. On peut sans trop de peine identifier trois catégories de publics potentiellement intéressés : les chercheurs, les institutions universitaires et les décideurs externes à l'université.

#### ***Des chercheurs en recherche d'un positionnement dans les classements***

Depuis quelque temps, les scientifiques ont pris l'habitude de mentionner leurs indices-h. Ils l'indiquent même spontanément, preuve s'il en est que ce type d'information a bien été intériorisé par la communauté scientifique. Au fil de sa carrière, l'enseignant-chercheur, s'il veut progresser dans le *cursus honorum*, devra donc soigner son score de publications. Certaines institutions au demeurant imposent pour la confirmation (*tenure track*) un minimum de publications dans des revues internationales à haut facteur d'impact.

Cette course à l'indice-h peut avoir des effets vertueux, dans la mesure où le chercheur va être incité à produire (certains ont une fâcheuse tendance à s'assoupir une fois confirmés dans un poste, c'est bien connu) avec des collègues en théorie un peu meilleurs que lui, ce qui ne pourra qu'avoir un heureux effet d'entraînement sur la qualité de ses publications.

En revanche, la recherche d'un haut indice de citations peut avoir comme effet pervers d'orienter la recherche vers des sujets à la mode, largement diffusés, et des méthodes consensuelles. Il n'y a pas si longtemps, il ne faisait pas bon de ne pas être générativiste si l'on s'occupait de linguistique aux États-Unis : les revues se fermaient et l'accès aux postes académiques devenait impossible. Sans aller jusqu'à de telles extrémités, il vaut sans doute mieux pour un jeune chercheur de ne pas trop explorer les chemins de traverse de la science — pourtant souvent les plus féconds — sous peine d'être rapidement marginalisé. En sciences humaines, l'application consciencieuse d'un vernis technologique, avec l'irruption des bases de données et des méthodes statistiques, dans des domaines où elles n'ont parfois que faire, est un autre marqueur de l'influence des techniques de publication sur les méthodes scientifiques. Enfin, certaines institutions, en imposant à leurs membres de publier dans des revues de première catégorie, peuvent, à leur corps défendant, entraîner des réorientations de la recherche dans la mesure où telle revue convoitée ne couvre pas exactement le domaine de spécialité souhaité.

#### ***Des universités qui font semblant d'ignorer les classements***

C'est bien connu, les universités européennes affichent un profond dédain pour les classements. Il n'est toutefois que de consulter les pages d'accueil des universités les mieux placées pour constater que les chiffres magiques sont bien mis en évidence même si l'on affecte de n'en parler qu'en se pinçant le nez. Du reste, on a récemment assisté à de grandes manœuvres pour placer (enfin !) des établissements dans le top des universités mondiales.

Officiellement, peu d'universités en Europe occidentale affirment tenir compte de l'indice-h dans le recrutement ou la promotion de leur corps enseignant. Dans la pratique, les choses sont un peu différentes. Étant donné que le fameux indice est presque toujours mentionné par les chercheurs eux-mêmes, il est tentant d'en faire quelque chose. Ailleurs dans le monde, certaines universités ont au contraire adopté une politique très volontariste en matière de classements. C'est ainsi que des universités chinoises versent des primes à leur personnel en fonction de la performance en publications, laquelle s'évalue au regard des facteurs d'impact des revues où les articles sont publiés (Gingras, 2015). Plus généralement, toujours en Asie, des universités découragent, voire interdisent à leurs étudiants et à leur personnel de collaborer avec des universités qui n'auraient pas atteint une place déterminée dans les classements.

#### ***Des décideurs qui ne savent pas comment décider***

---

<sup>8</sup> C'est ainsi que plusieurs établissements ont remis des statistiques faussées à U.S. News & World Report, qui publie chaque année un classement des collèges et universités aux États-Unis : <<https://www.insidehighered.com/admissions/article/2018/08/27/eight-more-colleges-identified-submitting-incorrect-data-us-news>>.

Les priorités des décideurs politiques sont fort éloignées de l'excellence académique. Ils sont en revanche très sensibles à l'image de marque de leur pays. Placer des universités dans le top des classements mondiaux revêt le même enjeu que de gagner une Coupe du monde ou placer un satellite en orbite autour de Mars. En France, par exemple, les performances jugées médiocres de l'enseignement supérieur dans les classements, mais aussi de l'enseignement secondaire dans les enquêtes de type PISA, sont interprétées comme autant de signes avant-coureurs de la décadence et du déclin du pays. La réponse structurelle des gouvernements prend dès lors généralement deux orientations. D'une part, favoriser les regroupements pour atteindre une taille critique, garantie de performances futures (on oublie que Harvard ne compte que 23 700 étudiants et le MIT à peine 11 500). D'autre part, densifier les moyens de recherche au travers de programmes d'excellence. Il n'est pas sûr qu'à terme le coût organisationnel et humain de tels bouleversements sera (ré) compensé par une excellence accrue en enseignement et en recherche. La réalité est que les gouvernements européens font fausse route en essayant de galoper derrière un système qui ne leur correspond pas avec des moyens qui resteront toujours limités en comparaison de ce qui se fait ailleurs. La poursuite de cette politique pourrait d'ailleurs favoriser l'apparition d'une fracture définitive entre deux types d'établissements, sur le modèle américain. Il n'est pas sûr que nos sociétés soient prêtes à accepter en pleine conscience une telle relégation de la grande masse des établissements d'enseignement supérieur au profit d'une petite élite désormais sanctuarisée.

### **Les classements universitaires : bilan et effets induits**

Appliquée à la gastronomie, qui nous a servi de point de départ pour cet article, on a parfois l'impression que la méthodologie des classements universitaires reviendrait à classer les restaurants en combinant le nombre de plats à la carte, leurs prix moyens et le ratio du personnel en cuisine par rapport au nombre de casseroles. On pourrait aussi dire en guise de boutade que si vous ne vous occupez pas des classements, ceux-ci s'occupent de vous. En d'autres termes, cela veut dire qu'ils exercent une influence sur la vie des universités et des chercheurs qu'ils le veulent ou non. Face à cette réalité, trois attitudes sont possibles.

La première consiste à jouer pleinement le jeu, à intégrer les paramètres du classement, identifier ceux sur lesquels on peut agir directement et prendre les mesures en conséquence, même si elles sont de nature contraignante sur le personnel et les étudiants (Winand, 2019). C'est la voie empruntée par certaines universités du Sud-est asiatique, mais pas seulement. La seconde position est de compromis. Elle consiste à reconnaître l'existence des classements et à essayer de les faire évoluer de l'intérieur en faisant des propositions d'aménagements pour les faire mieux correspondre aux valeurs académiques. Mais il est à craindre que ces tentatives, généralement le fait d'individus et non d'institutions, aient peu de chances d'aboutir. Il faut en effet mesurer la différence abyssale qui existe entre des interlocuteurs qui produisent des arguments de nature scientifique face à ceux qui sont guidés par des impératifs commerciaux et un désir immodéré de contrôle. La lutte est inégale. Certaines institutions se sont risquées à une troisième voie : ne plus participer de quelque manière que ce soit à ce type de classements, ce qui se traduit d'abord par un refus de communiquer les données sollicitées par les organismes de classement<sup>9</sup>. Pour en revenir une dernière fois à la gastronomie, cela fait penser aux restaurateurs qui ont décidé de se retirer des guides, voire de rendre leurs étoiles, par mesure de protestation contre un système qu'ils jugent malsain.

D'une manière générale, les classements doivent être replacés dans leur écosystème si on veut en saisir la portée. Les institutions qui les gèrent sont des sociétés commerciales, dont le but est de gagner de l'argent. Les universités vertueuses qui s'intègrent parfaitement dans un système qui, après tout, a été pensé pour elles, sont aussi, pour nombre d'entre elles, des entités privées dont le modèle économique est fondé sur des droits élevés d'inscription et sur des activités importantes de mécénat et de sponsoring. Qu'on le veuille ou non, les deux parties sont des alliés objectifs.

*Mutatis mutandis*, la réflexion qu'on peut faire sur les classements et leur utilité rejoint les préoccupations qui animent les tenants d'une science ouverte<sup>10</sup> libérée de la contrainte financière des grands éditeurs qui pèsent d'une manière inconsidérée sur les moyens de la recherche des universités, ces grands groupes

---

<sup>9</sup> En la matière, le Reed College est à l'avant-garde de la contestation aux États-Unis (<https://www.reed.edu/apply/college-rankings.html>).

<sup>10</sup> Sur le sujet, voir Dulong de Rosnay, M. et Le Crosnier, H. (dir.), *Propriété intellectuelle, géopolitique et mondialisation*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Les Essentiels d'Hermès », 2013.

éditoriaux, qui sont par ailleurs les principaux animateurs des facteurs d'impact des revues et de l'indice-h, et peut-être indirectement des classements<sup>11</sup>. À méditer...

### Références bibliographiques

COURTAULT, J. -M., RIMBAUX, E. et ZHU TONG, « De la réputation scientifique et de sa mesure », *Revue française d'économie*, vol. 25, n° 3, 2010, p. 185-230 <<https://www.cairn.info/revue-francaise-d-economie-2010-3-page-185.htm>>.

FERRAND, L., L'indice h : une nouvelle mesure pour quantifier l'impact scientifique des chercheurs, *L'année psychologique*, vol. 4, n° 107, 2007, p. 531-536.

GINGRAS, Y., *Les dérives de l'évaluation de la recherche. Du bon usage de la bibliométrie*, Paris, Éditions Raisons d'agir, 2014.

GINGRAS, Y., « Dérives et effets pervers de l'évaluation quantitative de la recherche : sur les mauvais usages de la bibliométrie », *Recherche en soins infirmiers*, n° 121, 2015, <<https://www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2015-2-page-72.htm>>.

RENTIER, B., *Science ouverte, le défi de la transparence*, Bruxelles, Académie royale, 2019.

WINAND, J., « À quoi servent les classements universitaires ? », *The Conversation*, 2019 <<https://theconversation.com/a-quoi-servent-les-classements-universitaires-119839>>.

---

<sup>11</sup> Voir Rentier (2019).